



Dossier de Presse

Inauguration du service de navettes électriques Tuk-Tuk de la Ville de Basse-Terre

Un service public novateur et ludique pour un cœur de ville plus attractif

Lundi 27 mars 2023

15h00

Place Saint-François

www.ville-basseterre.fr/

www.facebook.com/VilledeBasseTerre



Les Tuk-Tuk électriques: la mobilité douce accessible à tous

Un cœur de ville plus accessible et moins pollué, tel était l'objectif de la municipalité quand elle a répondu à l'appel à projet "Avenir Montagnes Mobilités".

Seule lauréate des Antilles, la Ville de Basse-Terre lancera, le 27 mars prochain, les premières navettes Tuk-Tuk électriques municipales de l'archipel. Ce service public s'inscrit dans une volonté forte de rendre plus attractif le centre-ville et d'encourager les habitants à y adopter les mobilités douces.

Les Tuk-Tuk accompagneront gratuitement les usagers des 3 parkings relais vers les artères commerçantes du centre-ville du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 et le samedi matin de 07h30 à 13h30, avec une rotation toutes les 15 à 20 minutes.

Pysae, une application voyageur, permettra aux usagers de géolocaliser les navettes en temps réel et d'estimer ainsi l'heure de passage aux 10 arrêts du circuit.



Les navettes Tuk-tuk, fruits d'une réflexion globale sur l'écomobilité

La création de ce nouveau service municipal s'inscrit dans une réflexion sur le stationnement et la circulation lancée en 2021.

La Ville de Basse-Terre, ville-centre de 10 000 habitants accueillant jusqu'à 40 000 personnes en journée, souffrait en effet d'une saturation du stationnement sur voirie, d'une sous-utilisation des parkings périphériques et de cheminements piétons rendus difficiles par la topographie.

Les navettes électriques font donc partie d'une politique globale visant à :

- Décongestionner le coeur de ville
- Faciliter les cheminements doux entre parkings et rues commerçantes, notamment pour les publics vulnérables
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre



Une démarche partenariale au centre de l'élaboration du projet

Le déploiement de ce nouveau service public est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Basse-Terre, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le Centre d'Études et Expérience en Risques, Environnement, Mobilité et Urbanisme (Cerema). Ces deux organismes ont apporté leur expertise technique et soutenu la collectivité dans la réalisation de ce projet.

Fidèle à la méthode de co-construction qui caractérise son action, la municipalité a créé un comité de pilotage réunissant les élus du conseil municipal, la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes, la DEAL, les associations de commerçants et un panel d'usagers.



Plein feux sur les Tuk-Tuk de la Ville au colloque Transition Ecologique du CNFPT

Les 14 et 15 mars derniers, la Ville de Basse-Terre a présenté ce projet à Bordeaux, dans le cadre d'un colloque national du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur le thème "Accélérer la transition écologique: quel chemin pour les collectivités?"

Ce colloque était consacré à l'action menée au quotidien par les collectivités territoriales pour intégrer les impératifs écologiques au sein du service public local. La ville de Basse-Terre était invitée à exposer comment elle a choisi, à travers son projet, de relever ce défi écologique.

Plan de financement

Financeurs	%	€ HT
Etat (ANCT)	42	65 320
Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)	40	59 877
Ville de Basse-Terre	18	27 149
Total recettes	100	152 347

Dossier de Presse

